

PRONES LITURGIQUES

(suite)

QUATORZIÈME INSTRUCTION

SOMMAIRE :

1. PAIN BÉNIT ou EULOGIE. Son origine.—II. Sa signification.—III. Ses effets sur le corps et sur l'âme.—IV. Sentiments avec lesquels on doit le donner, foi et charité,— le recevoir, humilité, charité, etc.

I. Autrefois, mes Frères, c'était le peuple lui-même qui offrait la matière du sacrifice, à savoir, le pain et le vin, et non seulement la matière du sacrifice, mais encore tout ce qui pouvait être nécessaire pour la nourriture des prêtres, des pauvres et des malades. C'était à l'offertoire que se faisait cette offrande. Après avoir pris ce qui devait servir à la messe, on emportait le reste pour la subsistance du clergé et des pauvres. Plus tard, une portion de ces derniers dons fut réservée pour ce qu'on appela les *eulogies*, et que nous appelons aujourd'hui *pain bénit*.

Longtemps les fidèles, pleins de ferveur et d'amour pour la sainte Eucharistie, communieraient chaque fois qu'ils assistaient à la messe, particulièrement les dimanches et les fêtes. Mais la piété s'étant refroidie et les communions étant devenues moins fréquentes, on distribua à ceux qui n'avaient pas communie le pain qui était resté du sacrifice et que le prêtre n'avait pas consacré. Une simple bénédiction avait été donnée à ce pain; et de là le nom qu'il reçut d'*Eulogie* (prière ou bénédiction).

II. Dans la primitive Eglise, les évêques étaient dans l'usage de s'envoyer, en signe d'union, la sainte Eucharistie. Plus tard, à cause des inconvénients qui pouvaient résulter de cet envoi, ils se contentèrent de s'adresser les uns aux autres des eulogies ou pain bénit. Le pain, formé de plusieurs grains broyés ensemble, est le symbole par excellence de l'union fraternelle qui doit régner entre les chrétiens, selon cette parole de saint Paul : *Unus panis, unum corpus, multi sumus*.

Le pain bénit est donc un souvenir des oblations qui se faisaient autrefois sur l'autel au moment de l'offertoire. La subsistance du clergé ayant été assurée par ailleurs, au moyen des libéralités des fidèles, on a renoncé à ces offrandes, lesquelles, du reste, encombraient l'autel et pouvaient nuire au bon ordre des cérémonies. Une trace s'en est néanmoins conservée aux messe des morts. On la doit respecter comme un pieux vestige et un reflet sacré de l'antiquité chrétienne. Eh ! qui sait, d'ailleurs, si la rigueur des temps, l'abandon complet où l'on menace de laisser prochainement l'Eglise, ne la forcera pas à retourner à ces anciens usages, afin de subvenir à l'indigence de ses ministres.

Le pain bénit rappelle aussi les agapes ou repas sacrés qui se faisaient aux temps apostoliques, et que Notre-Seigneur semble avoir voulu inaugurer au désert, lorsque, par deux fois, il multiplia un petit nombre de pains dont il rassasia d'inombrables multitudes.